

Le stagiaire participant aux « Stages Découverte et Perfectionnement » ne sera en aucun cas habilité à transmettre l'enseignement du TAO YIN à l'issue de ces stages. Il aura par contre en sa possession tous les outils visant à lui donner une excellente pratique personnelle.

Les supports pédagogiques sont à usage strictement personnel. Le stagiaire s'engage à ne pas les divulguer à des personnes extérieures à la formation.

Article 5 – Délai de rétractation de la formation

A compter de la date de signature de la présente Convention, le stagiaire a un délai de **10 jours** pour se rétracter. Il en informera Franck DELEVALLEZ, enseignant responsable de la Formation. Dans ce cas, aucune somme ne pourra être exigée du stagiaire.

Article 6 – Interruption de la Formation :

En cas d'incapacité à poursuivre la Formation et **en cas de force majeure dûment reconnue uniquement**, le stagiaire pourra être remboursé au prorata des cours qu'il aura suivis.

Les cas de force majeure reconnus sont :

- Décès d'un membre de sa famille (sur présentation d'un certificat de décès)
- Maladie (sur présentation d'un certificat médical)
- Accident (sur présentation d'un certificat médical)

En cas de cessation anticipée de la formation du fait des enseignants, les cours seront remboursés au prorata des cours donnés.

- Si toutefois le stagiaire était prêt à reconduire à l'année suivante le suivi du module qu'il n'aurait pas pu préparer cette année à cause de son absence due à un empêchement de force majeure, **il pourrait se représenter gratuitement l'année suivante pour le suivi de ce même module.**

Article 7 – Dates, lieux et dispositions financières

Les stages « Découverte et Perfectionnement du TAO YIN »

- Seront dispensés par Franck DELEVALLEZ, Instructeur Certifié UHTS
- Ils se dérouleront aux dates suivantes et dans les lieux suivants :

Date : **30 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2020** Lieu : **LA FERME DE TREMOREL (FEREL)**

Date : **19 AU 21 FEVRIER 2021**

Lieu : **LA FERME DE TREMOREL (FEREL)**

Date : **30 AVRIL AU 2 MAI 2021**

Lieu : **LA FERME DE TREMOREL (FEREL)**

Date **JUIN**

Lieu : **FEREL OU VENDEE**

Hébergement :

Il est vivement souhaité que les stagiaires dorment sur le lieu de la formation au gîte de la ferme de Tremorel dans une optique de convivialité et ce pour faciliter le respect des horaires de formation.

Le prix de la nuitée est fixé à **30 Euros/nuit et /personne**

Repas :

Les repas seront à la charge des stagiaires, possibilité de cuisiner sur place ou se faire livrer un **repas commun le soir pour 12 Euros / personne**

Inscriptions et réservations :

, - Toutes les réservations et inscriptions à la formation se font auprès de Franck DELEVALLEZ
www.sonmudo-qigongmontpellier.eu / tel : 07 69 06 44 49

- Le prix de la Formation est fixé à : **880 EUROS la formation soit 220 Euros le stage**

Possibilité de règlement en plusieurs fois, soit chèques

Provenance bancaire N°

Provenance bancaire N°

Provenance bancaire N°

Provenance bancaire N°

Provenance bancaire N°

Pour information : tous les stagiaires auront la possibilité de poursuivre leur apprentissage lors d'une semaine organisée en Juillet 2021 par Fabienne FLAMAND, Instructrice Senior UHTS et responsable de Certification en TAO YIN

- « L'Alchimie du TAO YIN : Notre corps nous montre la Voie de l'Énergie » sera dirigée et animée par Fabienne FLAMAND, Instructrice Senior UHTS
- Elle se déroulera aux dates et dans le lieu suivants :

Date : **du 4 au 11 Juillet 2021**

Lieu : **Le Mas de Luzières - St André de Buèges (34)**

- Le prix de la semaine au niveau Découverte et Perfectionnement est fixé à : **750 Euros (hors hébergement)**

Arrhes de réservation : **300 Euros**

Possibilité de règlement en plusieurs fois par virement à la convenance du stagiaire.

Le stage devra être réglé complètement en date du début de stage soit **le 4 juillet 2021**

- Si ce stage vous intéresse pour compléter votre formation, vous pourrez contacter directement Fabienne, Instructrice Senior UHTS: **fabienne@taovivant.com**

Article 8 - Droit à l'image

A des fins de communication et de transmission sur nos sites internet et pages Facebook nous pouvons être amenés à réaliser des photos ou vidéos pendant les stages :

Je soussigné Mr Mme Mlle déclare :

- Accepter d'être filmé(e) ou photographié(e) pendant les stages de TAO YIN

- Ne pas accepter d'être photographié(e) ni filmé(e) pendant les stages de TAO YIN O

Fait à**Date**

Signature du stagiaire

Signature de Franck DELEVALLEZ
Responsable de la Formation